



# LA VIE AMOPALIENNE EN VAL DE MARNE

AMOPA 94

N°49 janvier-février-mars-avril 2018

Directeur de la publication : Michel BERTHET, Président national de l'AMOPA.

Rédacteur en chef délégué : Josiane MAUCHAUFFEE Présidente de la section du Val-de-Marne



(photo D.M)

## Éditorial

Le printemps est la saison du renouveau de la nature, nouveaux bourgeons, nouvelles feuilles. Votre section Amopa 94 en a suivi l'exemple et vous offre un nouveau Bureau de quatre membres; nouveaux mais pas néophytes puisqu'ils travaillent ensemble depuis quatre ans.

Innovation réglementaire dans la désignation de ces membres par scrutin lors de l'Assemblée générale : le bureau doit être renouvelé par quart chaque année, conformément aux nouveaux statuts de l'Amopa nationale. Situation transitoire donc dans la durée des mandats de chacun, inégale et déterminée par le nombre de voix obtenues lors du scrutin du 10 février 2018. De nouvelles élections pour un siège auront donc lieu à l'Assemblée générale 2019, le candidat étant élu pour quatre ans; l'opération se renouvellera ensuite chaque année.

Mais si les procédures de désignation des membres du Bureau déroutent, les motivations de ceux-ci et leurs orientations demeurent fidèles à l'esprit de l'Amopa : « Servir et partager ». Servir au mieux vos aspirations, partager avec vous notre engagement envers la jeunesse et défendre les causes qui nous réunissent sous notre décoration violette. Pour cela, nous avons besoin de vous, de vos remarques, de vos propositions, de vos critiques. Nous avons besoin de vous pour faire vivre notre section, tout simplement !

**Josiane MAUCHAUFFEE, Présidente**

**URGENT : pensez à régler votre cotisation 2018 pour continuer à recevoir nos documents.**

## Honorariat

Le Bureau de l'Amopa 94, réuni le 29 mars 2018, a décidé de distinguer ses deux anciens présidents, en leur accordant le titre de « Présidents d'Honneur ».

Monsieur Henri RENE, Président de 2005 à 2014, et Monsieur Alain VUILLEMIN, Président de 2014 à 2018, rejoignent ainsi Monsieur MESLE dans la cohorte des membres particulièrement honorés, en raison de leur engagement et de leur dévouement au service de notre section départementale.

## Nouveau Bureau

**Présidente : Mme Josiane MAUCHAUFFEE (élue pour 4 ans)**

*Professeur de Lettres Classiques H. et Chef d'établissement H.*

*Membre du Conseil d'Administration de l'AMOPA nationale*

*Officier dans l'Ordre des Palmes académiques*

**Vice-Président : M. Claude GASCARD (élu pour 2 ans)**

*Professeur des écoles H. et Chef d'établissement-adjoint H. (SEGPA)*

*Chevalier dans l'Ordre des palmes Académiques*

*Chevalier de l'Ordre national du Mérite*

**Trésorière : Mme Odile LERUDE (élue pour 3 ans)**

*Professeur de mathématiques H. et Directrice-adjointe H. de collège privé*

*Chevalier dans l'Ordre des palmes académiques*

**Secrétaire : M. Pierre PLATROZ (élu pour 1 an)**

*Diplômé (DEST) de la Psychologie du travail, Directeur H. de l'apprentissage des industries et matériaux de construction*

*Président H. des Conseillers de l'enseignement technologique de Paris*

*Commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques*

## **Concours 2018 de « Défense et illustration de la langue française »**

Cette année encore, notre section a participé aux concours organisés par l'Amopa nationale. Le jury de 10 membres, réuni le 7 mars à Vincennes, a lu 362 copies émanant de 30 établissements scolaires, de l'école élémentaire aux classes post-baccalauréat. L'augmentation des candidatures est notoire (338 en 2017) et touche de plus en plus les écoles élémentaires (CM1 et CM2). L'aide apportée par la DSDEN, qui publie en septembre, sur son site internet, les sujets proposés, est en ce sens très positive. De nombreux enseignants découvrent en effet les concours par ce biais. Il était proposé aux élèves de CM1-CM2 de décrire la maison de leurs rêves, aux 6è-5è une réflexion sur les « marins qui naviguent en solitaires », tandis que les 4è-3è étaient invités à confier ce qu'ils ressentent sur « le chemin de l'école ». Enfin, les lycéens et au-delà devaient relater une scène d'injustice, exposer et analyser leur ressenti et leurs réactions. La cérémonie solennelle de **distribution des Prix**, qui aura lieu le **mercredi 30 mai, de 13h30 à 18h à l'Espace Toffoli de Charenton le Pont**, récompensera 98 lauréats, parmi lesquels un **Premier Prix national d'expression écrite en CPGE littéraire**, et **quatre accessits nationaux** (expression écrite, Jeune Nouvelle et Poésie). Un très beau palmarès pour notre association départementale, pour lequel il convient de féliciter les jeunes auteurs, et de remercier les enseignants qui les y préparent avec pertinence et dynamisme.

Merci aussi à nos infatigables délégués de secteur : ils sillonnent inlassablement le département pour y représenter l'Amopa et sont la cheville ouvrière de ces concours, qui n'existeraient pas sans eux (voir page 3).

Merci enfin à Monsieur le Maire de Charenton-le-Pont, pour le prêt gracieux de la superbe salle Toffoli, et la mise à disposition de ses techniciens pour la durée de la cérémonie.

Les Amopaliens sont bien évidemment conviés à ce moment fort de la vie de notre section !

### **Concours de langue française orale**

Depuis plusieurs années, des initiatives intéressantes et originales ont été mises en place pour améliorer la compréhension écrite et orale du français par les écoliers d'**Alfortville** et de **Charenton-le-Pont**. Ces initiatives sont soutenues par l'Amopa 94.

Pour les élèves de CP, un **Championnat d'épellation de mots** est organisé en juin, finalisant le travail poursuivi en classe tout au long de l'année scolaire. Les écoliers participent avec beaucoup de sérieux à ce championnat et

un livre, offert par l'AMOPA 94 pour toute la classe, vient les récompenser.

Les écoliers de CE1 et CE2 sont conviés à un **Concours de lecture à voix haute**. Lire à voix haute fait participer les élèves à une lecture dialoguée. Ils lisent seul ou en duo un court texte à leurs camarades : articulation correcte, fluidité, respect de la ponctuation et intonation appropriée sont évalués. Huit classes d'Alfortville et dix classes de Charenton participent à ce concours ; un livre-CD est remis aux primés pour leur classe par notre association.

Les élèves de CM1 et CM2 sont, quant à eux, conviés à un **Concours d'éloquence**. Ils préparent en classe un discours sur un thème libre puis expriment leur argumentaire devant tous leurs camarades des 10 classes d'Alfortville et 4 classes de Charenton-le-Pont, rassemblés dans la Salle de convivialité du Pôle culturel d'Alfortville. Trois prix leur sont décernés, et les 3 élèves primés sont conviés, ainsi que leur professeur et leur directeur d'école, à la Cérémonie de remise des prix des Concours de langue française de l'Amopa94.

Les déléguées de secteur d'Alfortville (Mme Odile Lerude) et de Charenton-le-Pont (Mme Marie-Hélène Valero) participent aux différents jurys, et travaillent en lien permanent avec les enseignants concernés. Un grand merci à M. Bacellieri, inspecteur de l'Education nationale, à Mme Bouvier, conseillère pédagogique, à tous les enseignants qui font participer leurs élèves avec enthousiasme et œuvrent grandement à la réussite de ces concours.

*Odile Lerude-Marie-Hélène Valéro*

### **Aide spécifique**

Le Bureau de l'Amopa 94 a décidé d'apporter une aide financière spécifique au projet de **l'école élémentaire des Hauts de Chennevières**, rue Clément Ader à Chennevières sur Marne. Dans le cadre du devoir de mémoire et du centenaire de la Première guerre mondiale, une classe de CM1-CM2 a élaboré un projet intitulé « Carnet de poilu », qui allie théâtre et classe découverte de quatre jours au Chemin des Dames. Les objectifs de ce projet sont nombreux : langage oral (vocabulaire précis et spécifique), production d'écrits, culture humaniste (la France des guerres mondiales à l'Union européenne), géographie, enseignement moral et civique, sciences. Afin que ce beau projet se concrétise, l'Amopa 94 a octroyé 200€ à l'école.

## **Délégués accrédités de secteur**

Afin de mieux faire connaître l'association dans notre département, certains de nos membres ont accepté la mission de « délégué de secteur ». Ils reçoivent à la rentrée scolaire une lettre d'accréditation, valable une année pour un secteur géographique donné, avec des missions clairement identifiées. Les dossiers préparatifs aux concours leur sont également confiés, en quantité équivalente aux établissements dont ils ont la charge.

Les délégués sont d'abord les représentants de l'Amopa 94 dans leur secteur, habilités à représenter l'association dans les manifestations locales, telles que Journée de la Déportation, 14 juillet, 11 novembre ou cérémonie des vœux du Conseil Municipal. Ils assurent ensuite l'indispensable lien avec les établissements scolaires, dont ils rencontrent les Directeurs ou Chefs d'Etablissement, afin de lancer la campagne annuelle des concours et leur remettent les affichettes explicatives pour les enseignants. Ils diffusent enfin le palmarès dans ces établissements, après la réunion du jury.

Cette année, après concertation, ils ont accepté de se rendre dans les écoles de leur secteur ayant participé aux concours, pour remettre aux concurrents malheureux une « attestation de participation » officielle. Ce document A4, revêtu du logo « Amopa » et de notre en-tête en caractères violets, imprimé sur du papier à fort grammage, mentionne l'identité de l'élève et atteste de sa participation. C'est en quelque sorte un lot de consolation qui reconnaît leurs efforts et les incitera peut-être à réitérer l'expérience. Outre leur valorisation devant leurs condisciples, cela nous permet d'entrer avec nos décorations dans l'enceinte scolaire et d'en expliquer la raison d'être et la symbolique.

Nos actuels délégués, au nombre de treize, sont :

**Mmes :** **CHARPENTIER** ( Saint Maur, La Varenne, Joinville, Ormesson, Noisau, Sucy en Brie), **ECEVIT** ( Cachan), **GAUTIER** ( Vincennes, Saint-Mandé), **GUEGUEN** ( Bonneuil, Sucy en Brie), **JOURNEAU**( Vitry sur Seine), **LERUDE** (Alfortville, Créteil), **MAUCHAUFFEE** ( Le Plessis-Trévisé, Villiers, La Queue-en-Brie, Chennevières), **VALERO** ( Charenton, Saint-Maurice) ; et **MM.** **BEAUJEAN**( Arcueil, Cachan, Gentilly), **GASCARD** (Champigny), **GUEGUEN** (Bonneuil, Sucy-en-Brie), **GIOVANNETTI** ( Le Kremlin-Bicêtre), **MAGBA** ( Nogent, Le Perreux) et **PLATROZ** ( Maisons-Alfort).

Mais certains secteurs ne sont pas couverts, et cela nous fait cruellement défaut. Il s'agit de Villeneuve Saint-Georges, Villeneuve le Roi, Valenton, Choisy le Roi, Rungis, Thiais, Orly, l'Haÿ les Roses. Si vous êtes tenté, n'hésitez pas à nous contacter, vous serez accueilli chaleureusement !

## **Sorties culturelles et voyages**

Nous continuerons à vous soumettre des voyages ou des sorties culturelles, que nous essayerons de programmer globalement au début de chaque trimestre. Vous pourrez ainsi prévoir votre agenda, et surtout nous **informer à l'avance de votre intérêt pour tel ou tel événement.** Cela nous évitera le désagrément de décommander au dernier moment auprès de l'organisateur pour défaut de candidats, et ainsi perdre de l'argent.

**Mme Madeleine ZANG** a accepté la mission de référente pour les sorties et voyages ; elle vous proposera bientôt une visite du Musée de l'Hôpital des Armées, avec un guide exceptionnel et rare, ainsi que la visite d'une exposition à l'Institut de Monde arabe sur « Le canal de Suez ». Elle examine également les projets de voyages à l'étranger proposés par l'agence habituelle : le train du cercle polaire, l'Estrémadure ou le Panama ?

**Faites-nous part de vos remarques, préférences, suggestions : cela nous serait fort utile pour que nos propositions coïncident avec vos centres d'intérêt !**

Nos sorties sont accessibles à tous : membres de l'Amopa (pas seulement du 94 !), sympathisants, amis de l'ARECEP, de la Légion d'Honneur, de l'Ordre du Mérite !

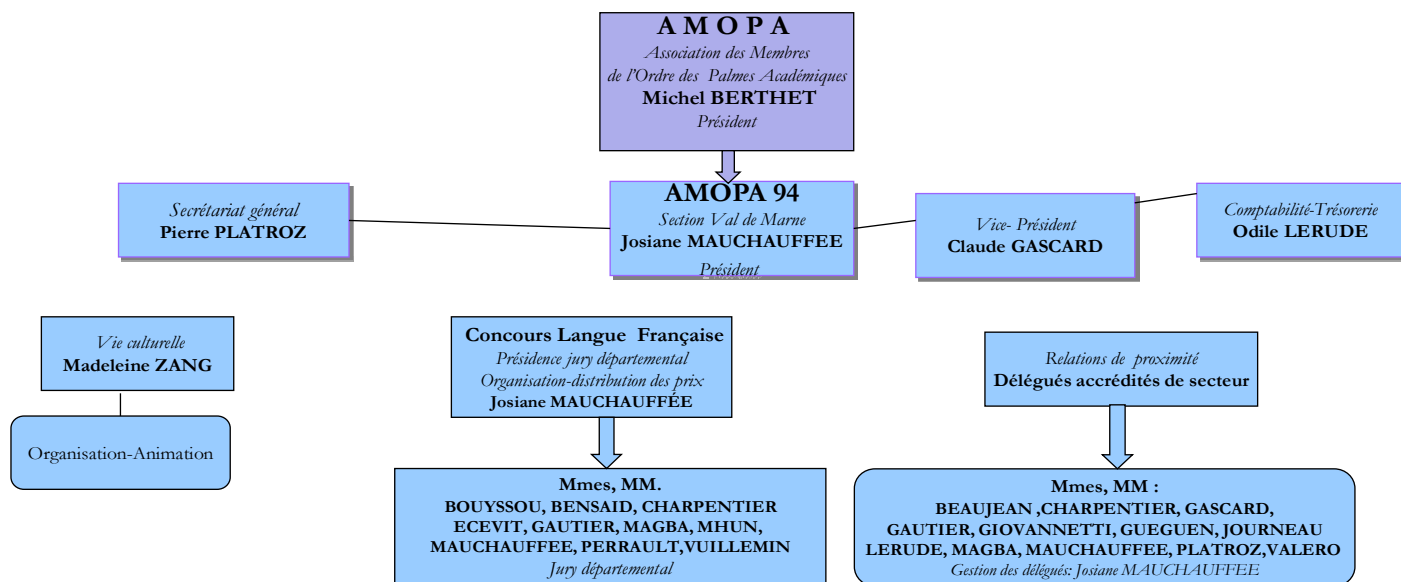
**Exposition « L'épopée du canal de Suez » le 08/06 à 15h**



*F.P. Barry : « Le chantier du canal en 1863 »*

# ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

## AMOPA 94 SECTION du VAL-de-MARNE



J. Mauchauffée, Présidente



C. Gascard, Vice-Président



O. Lerude, Trésorière



P. Platroz, Secrétaire

(Photos D.M)

Vous pouvez les contacter soit par courrier postal, soit par courriel aux adresses ci-dessous : **attention, nouvel email !**

### Adresse de la section :

#### AMOPA 94

Maison des Associations  
41-43, rue Raymond du Temple, B.P. 123  
94304 VINCENNES CEDEX

Courriel : [94amopa@gmail.com](mailto:94amopa@gmail.com)